

CNDD-FDD

<http://www.burundi-info.com>

COMMUNIQUE NO 012/CNDD-FDD/ DU 08 JUIN 2005

LE CNDD-FDD DIT NON A LA VIOLATION DE L'ACCORD DE CESSEZ LE FEU

1. Les Ministres issus du Parti CNDD-FDD ont été invités au Conseil des Ministres de ce 08 juin 2005.

2. Néanmoins, le CNDD-FDD trouve que le sujet inscrit à l'ordre du jour portant analyse des Textes régissant le Service National des Renseignements a été préparé en violation de l'Accord Global de Cessez-le-feu du 16 Novembre 2003. Cet accord précise que « les parties conviennent de la création d'un ministère délégué auprès du Président de la République, chargé de la Sûreté et des Renseignements Généraux »;

3. Le CNDD-FDD rappelle aussi que malgré maintes réclamations, le Président de la République a refusé de nommer l'Etat-major Intégré du Service National des Renseignements (SNR) prévus par ledit accord. Cette question a été retournée à la Sous Région et à la Facilitation quatre fois de suite, mais sans succès et toutes les promesses du Président Domitien NDAYIZEYE sur ce sujet n'ont jamais été honorées ;

4. Suite à cette situation, le parti a demandé à ses représentants au Gouvernement de ne pas avaliser la violation d'un accord négocié et signé devant le monde entier. Toutefois, les ministres issus du CNDD-FDD reprendront les travaux au conseil dès qu'il sera question d'analyser d'autres questions qui ne mettent pas en péril les compromis nationaux;

5. Le CNDD-FDD remercie la communauté nationale et internationale pour leur rôle dans l'aboutissement heureux du processus de paix au Burundi et leur demande de rester vigilant ;

6. Le parti félicite la population Burundaise pour sa maturité dont elle a fait preuve lors du dernier scrutin portant sur l'élection des Conseillers Communaux. Le CNDD-FDD demande à la population de ne pas céder aux sollicitations des teneurs de mensonge et de suivre la voie qui mène sur la paix et la sécurité pour tous, la justice, la démocratie et le Développement.

